

Référent(e) Autodétermination

FORMATION INNOVANTE

Pour que la personne devienne acteur de sa propre vie : avec la formation Référent(e) Auto-détermination – Qualité, donnez la parole aux personnes accompagnées, sécurisez l'accompagnement et pilotez la transformation des pratiques..



Prochain démarrage :	Promotion RA01 : 28 septembre 2026
Modalités :	● 100 % en téléprésentiel ● Horaires : 08h30-16h50
Prérequis :	Être salarié(e) d'un établissement ou service social et médico-social.
Durée du dispositif :	28 heures, soit 4 jours organisés en 2 regroupements de 2 jours consécutifs + évaluation finale de 30 minutes (hors formation).
Niveau de sortie :	Sans niveau spécifique.

Objectifs & Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le cadre théorique et réglementaire de l'autodétermination, en intégrant les fondements de l'agentivité : autoréalisation, autorégulation, autonomie et pouvoir d'agir.
- Utiliser des outils d'évaluation validés (Inventaire de l'autodétermination, Échelle LARIDI) pour objectiver les besoins, ressources et compétences des personnes accompagnées.
- Sécuriser la posture professionnelle et éthique face aux dilemmes complexes (sécurité, limites légales...) par l'analyse de cas concrets.
- Intégrer l'autodétermination dans le Plan Personnalisé d'Accompagnement (PPA) par la co-construction des objectifs.
- Engager et piloter la transformation culturelle de l'organisation en cohérence avec les RBPP de la HAS, tout en renforçant le rôle du Conseil de la Vie Sociale (CVS) comme espace d'expression et de décision.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Coût de la formation et financement

Tarifs et informations complémentaires concernant la formation « Référent(e) Autodétermination » sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

Indicateurs de résultats

Cette formation étant dispensée pour la première fois, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de résultats basés sur des sessions antérieures.